

Discours de Bernard SPITZ

La Mission sur les risques naturels est un organisme créé par et pour les assureurs il y a 10 ans à la suite d'événements naturels majeurs.

A l'époque les assureurs se sont aperçus de différentes carences en termes de connaissance et de politique de prévention et que la création d'un tel organisme pouvait aider à la prise de décision des pouvoirs publics.

Ces 10 années ont été riches de partenariats avec le Ministère de l'environnement, le Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs, les établissements de bassin notamment, et d'intervention diverses qui ont permis de positionner la MRN, et donc les assureurs, en interlocuteurs incontournables de la prévention des risques naturels.

C'est pourquoi, je tiens à rendre hommage à Roland Nussbaum et à son équipe pour l'ensemble des travaux qui ont été réalisés en 10 ans.

La MRN c'est une petite équipe au service des assureurs qui œuvre en permanence pour l'amélioration de la prévention contre les risques naturels.

La MRN, c'est une expertise pointue que les assureurs apportent aux décideurs publics, Ministère de l'environnement, Conseil d'orientation pour la prévention des risques naturels majeurs, Association française pour la prévention des catastrophes naturelles ou Centre européen de prévention des risques d'inondation pour n'en citer que quelques-uns. J'aimerais ici remercier Marie-France Beaufilet et Christian Kert ainsi que tous les représentants des pouvoirs publics et des associations présents aujourd'hui.

C'est également la mise à disposition d'un système d'information géographique dont l'intérêt ne cesse de croître chez les assureurs. Et j'en profite pour remercier Jean Azéma, représenté aujourd'hui par Thierry Martel, et qui a eu la sympathie d'accueillir cette journée de la MRN dans leurs locaux, ainsi que tous les assureurs s'impliquant dans la prévention des risques naturels.

Ce sont aussi des études instructives, réalisées parfois dans l'urgence lorsque des événements naturels majeurs comme la tempête Xynthia touchent la France.

La MRN s'investit également dans des actions internationales, tant en Europe qu'au niveau international auprès des Nations-Unies et de la Banque Mondiale, et je vous voudrais remercier nos collègues étrangers qui ont pu se joindre à nous pour cette journée.

La qualité des intervenants invités et la richesse des échanges des tables rondes de cette journée en sont la preuve et je tiens à vous remercier pour votre participation et implication dans la prévention des risques naturels.

Cependant, les récents événements naturels qui ont durement touché le territoire français ces deux dernières années, Klaus, Xynthia et les inondations du Var montrent qu'il reste encore du chemin à parcourir.

En termes de connaissance des risques naturels tout d'abord. Une prévention efficace et adaptée ne peut se faire sans une excellente connaissance de la nature des risques afin de prioriser correctement les actions à mener. Force est de constater que le territoire français est encore inégalement cartographié et selon des méthodes parfois hétérogènes.

En plus de leur connaissance de la sinistralité historique, les assureurs ont un savoir-faire et disposent d'une expertise sur ces questions.

C'est pourquoi, j'ai demandé à ce qu'un observatoire des risques naturels soit créé avec les assureurs et réassureurs de la FFSA et du GEMA pour regrouper en un seul lieu les informations détenues par les assureurs en la matière, notamment en termes de sinistralité passée pour l'ensemble des événements

naturels survenus. On parle beaucoup du risque inondation mais n'oublions pas les conséquences de la sécheresse qui concernent aussi bien les populations et que les pouvoirs publics.

Des contacts ont d'ores et déjà été engagés et je souhaite que cet observatoire se mette en place rapidement.

En termes de couverture contre les catastrophes naturelles ensuite. Si le régime d'assurance contre les catastrophes naturelles a fait ses preuves depuis près de 30 ans, on peut constater qu'une forme de déresponsabilisation s'est installée chez les acteurs concernés.

Sur cette question, j'ai engagé le dialogue avec les élus locaux, pour qu'une plus grande attention soit apportée aux questions d'aménagement du territoire.

J'ai également présenté le point de vue des assureurs aux députés et sénateurs pour la rédaction des deux rapports parlementaires sur les conséquences de la tempête Xynthia.

En termes de financement de la prévention enfin. L'essentiel du financement de la prévention repose sur les ressources du Fonds de prévention des risques naturels majeurs. Or les ressources de ce Fonds viennent en diminution des cotisations destinées à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles.

Cette situation pénalisera à terme la capacité des assureurs à indemniser les victimes de catastrophes naturelles, elle contraint en outre les capacités financières du Fonds à faire face à des engagements toujours plus nombreux : expropriation à la suite de Xynthia et plan digues pour ne parler que des plus récents.

C'est pourquoi, je demande une clarification du rôle du Fonds et une externalisation de ses ressources.

Pour conclure, je considère que la problématique de l'assurance et de la prévention contre les risques naturels n'est pas spécifique à la France.

Des réflexions ont été engagées au niveau européen sur la question de l'assurance contre les événements naturels malgré la diversité des régimes de couverture des catastrophes naturelles, lorsque ceux-ci existent. Les assureurs français participent à ces travaux et continueront d'y participer. Je me suis personnellement engagé dans ces réflexions avec le Commissaire Michel Barnier pour participer à ce projet de réforme de la couverture des catastrophes naturelles en Europe.

Je souhaite que cette concertation permette un plus grand développement des coopérations européennes en matière d'échanges de données, de mise en place de systèmes d'alerte météorologiques et de mise en œuvre d'actions de prévention efficaces, dans le respect des spécificités nationales.

Encore merci à tous et je vous donne rendez-vous au prochain anniversaire de la MRN dans 10 ans.